
Assemblée générale extraordinaire de l'Institut Thomas More

Lundi 5 mai 2025, en visioconférence

Bruxelles, le 10 avril 2025

Madame, Monsieur, Cher membre,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à une **Assemblée générale extraordinaire, le lundi 5 mai prochain, de 19h à 20h.**

Nous devons en effet modifier les statuts de l'association de droit belge afin de nous conformer aux nouvelles dispositions légales. Nous en profitons pour alléger et simplifier leur contenu. Et, afin de conserver la plus grande proximité entre les statuts de nos deux associations, nous proposons de modifier les statuts de l'association de droit français en conséquence.

La réunion se tiendra en visioconférence : <https://us02web.zoom.us/j/83985053020>.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion et ses annexes.

J'en profite pour vous informer d'ores et déjà que notre **Assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 24 juin prochain**, dans le cadre somptueux du château de Rixensart (près de Bruxelles) et en visioconférence. Notez-le sans attendre !

En espérant avoir le plaisir d'échanger avec vous à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher membre, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Christian Boon Falleur
Président

Assemblée générale extraordinaire de l'Institut Thomas More Belgique

Lundi 5 mai 2025, en visioconférence

Bruxelles, le 10 avril 2025

Madame, Monsieur, Cher membre,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à une **Assemblée générale extraordinaire, le lundi 5 mai prochain, de 19h à 19h30.**

Nous devons en effet modifier les statuts de l'association de droit belge afin de nous conformer aux nouvelles dispositions légales. Nous en profitons pour alléger et simplifier leur contenu.

La réunion se tiendra en visioconférence : <https://us02web.zoom.us/j/83985053020>.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion et ses annexes.

J'en profite pour vous informer d'ores et déjà que notre **Assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 24 juin prochain**, dans le cadre somptueux du château de Rixensart (près de Bruxelles) et en visioconférence. Notez-le sans attendre !

En espérant avoir le plaisir d'échanger avec vous à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher membre, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Christian Boon Falleur
Président

Assemblée générale extraordinaire de l'Institut Thomas More France

Lundi 5 mai 2025, en visioconférence

Bruxelles, le 10 avril 2025

Madame, Monsieur, Cher membre,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à une **Assemblée générale extraordinaire, le lundi 5 mai prochain, de 19h30 à 20h.**

Afin de conserver la plus grande proximité entre les statuts de nos deux associations, nous proposons de modifier les statuts de l'association de droit français en fonction des modifications que nous apportons à ceux de l'association de droit belge dans le cadre d'une mise en conformité avec les nouvelles dispositions légales.

La réunion se tiendra en visioconférence : <https://us02web.zoom.us/j/83985053020>.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion et ses annexes.

J'en profite pour vous informer d'ores et déjà que notre **Assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 24 juin prochain**, dans le cadre somptueux du château de Rixensart (près de Bruxelles) et en visioconférence. Notez-le sans attendre !

En espérant avoir le plaisir d'échanger avec vous à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher membre, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Christian Boon Falleur
Président